



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Elie POLOMBO

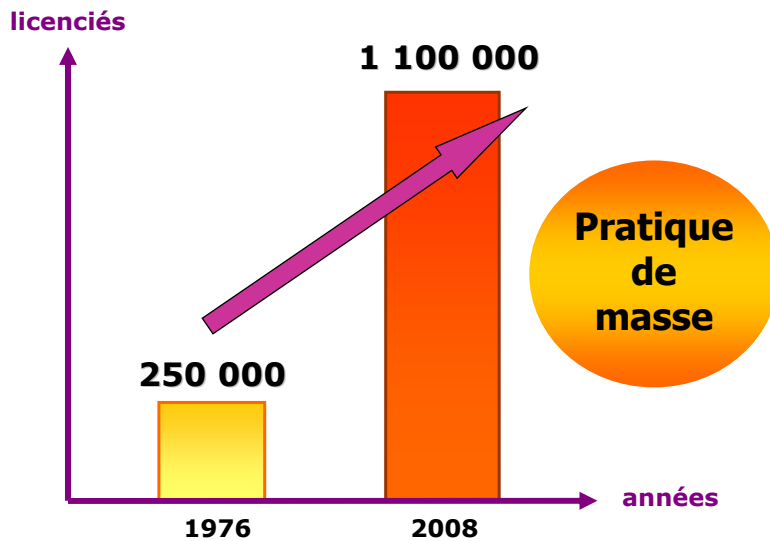
**Trésorier Général Adjoint
Président de la ligue de Seine St Denis
Président du Groupe Equipement**



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Le tennis aujourd'hui

La mutation du tennis



2ème sport en France

1 100 000 licenciés

1er sport individuel

2ème sport féminin

8500 clubs

33 500 courts



92% des clubs sur des installations municipales

100 000 dirigeants bénévoles

5200 enseignants BE

52 % des licenciés ont moins de 18 ans

33 500 courts de tennis

Un parc de courts extérieurs vieillissants

Principalement des Béton Poreux, 2^{ème}, 3^{ème} génération de « dur »

Des courts couverts saturés

139 licenciés par court couvert, 129 licenciés par club

4 courts extérieurs et 1 court couvert

Des espaces de vie inadaptés

80 % des clubs sont équipés mais mal équipés

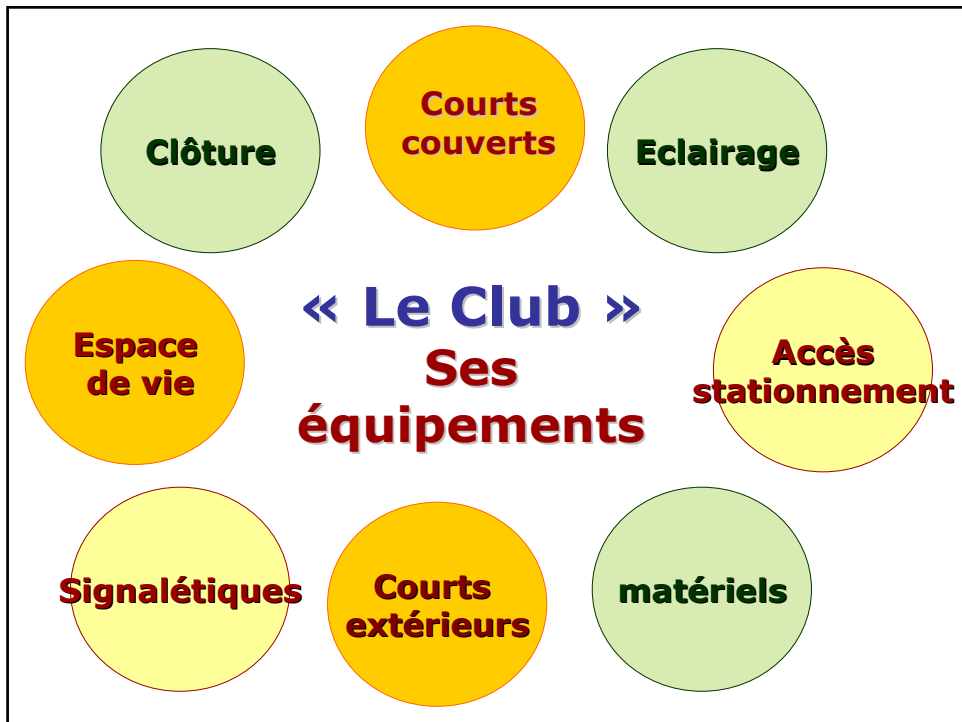


FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Les équipements:

**un des piliers du
développement de notre
activité**





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

**Une politique fédérale
d'aide à l'équipement
depuis 1992**

**Le conseil technique gratuit
Le service Equipement de la FFT**

**L'aide fédérale aux clubs affiliés
Le Groupe Equipement de la FFT**



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Le Service Equipement

**« Partenaires des clubs
et des collectivités »**

Responsable : Gaël BONNAIRE

Sa mission première

Le conseil

Aux clubs affiliés

Aux maîtres d'ouvrage

Aux maîtres d'oeuvre



Son rôle

**Sensibiliser
sur la spécificité du « tennis »**

Partager nos connaissances

Faire part de notre expérience



En 2007

764 dossiers techniques étudiés

335 rapports de visite

429 études techniques

**Plus de 60 % des visites Equipement
aboutissent à des travaux
dans les 4 ans qui suivent la visite**



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Le Groupe Equipement

**« garant d'une procédure
d'aide à l'équipement »**



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Les axes prioritaires de la FFT

**la terre battue traditionnelle
les surfaces de confort
les espaces de vie
les courts couverts**



La terre battue traditionnelle
Une surface difficile à promouvoir



La surface de confort
Un revêtement de substitution



Les courts couverts
Une étape du développement



Les espaces de vie
Un passage incontournable



La terre battue traditionnelle
Bilan du mandat : 144 courts



La surface de confort
179 courts aidés



Les courts couverts
417 courts aidés



Les espaces de vie
79 lieux de vie aidés

Bilan 2005-2008

Plus de **2600** rapports et études
établis par le service équipement

Plus de **800** dossiers subventionnés
Dont **50 %** de courts couverts

Plus de **4 M** d'Euros



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Les équipements structurants

des exemples de réalisation

**2 courts couverts,
3 courts extérieurs,
lieu de vie de 100m² minimum**

CHANGE, Pays de Loire

Construction de 4 courts couverts 4 courts extérieurs avec 500 m² d'espace de vie

Georges HEUVELINE, Maire
« Cela a permis de **libérer des créneaux dans les autres salles communales** pour les autres disciplines, tennis de table, danse, badminton, judo... »

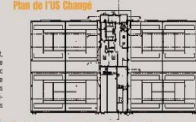
Jean-Michel TOUGERON, Président
« Nous débordions de projets en tout genre, la mairie insistait sur le respect du budget et l'architecte sur la faisabilité technique de nos exigences »



L'Union sportive de Changé inaugure ici une série d'exemples de réalisation de courts couverts (deux et plus), témoignages et données techniques à l'appui. A Changé, il a fallu seulement cinq ans pour tout changer. Nombre de projets n'ont poussé pas aussi rapidement. Dans tous les cas, il faut compter sur la persévérance et le dévouement des dirigeants de club. L'objectif de ces pages : favoriser l'accès aux courts couverts.

Georges Heuveline, maire de la commune de Changé (Mayenne)
« Anticiper et créer des centres de vie »

Il y a cinquante ans que Changé est une ville, des années 70, le club, partenaire comme une croissance importante pendant ces années de 2000/2010. Les équipements sportifs sont nés, mais insuffisants. La première salle de sport a été inaugurée en 1984, l'implantation du complexe sportif a été lancée en 1984. Les premières salles de sport ont été construites en 1984. Les premières salles de sport ont été construites en 1984. Les premières salles de sport ont été construites en 1984.



Plan de l'US Changé

La table ci-dessous est destinée à être complétée par les données techniques de votre projet.

M. Brisard et E. Oudin, architectes

« Une construction économique et légère »

Une fois le site de construction choisi, il faut réfléchir à la faisabilité technique de nos exigences. Les premières salles de sport ont été construites en 1984. Les premières salles de sport ont été construites en 1984. Les premières salles de sport ont été construites en 1984.



De g à d : Dominique Oudin et Marcel Brisard, Jean-Michel Tougeron, Georges Heuveline, Michel Aubry et Daniel Guy

ILLZACH, Alsace

Construction de 2 courts couverts avec espace de vie 3 courts extérieurs existants

Francis HEYD, architecte
« Il n'y a pas de bon projet sans bon maître d'ouvrage... Enfin, il n'y a pas de bon projet sans une totale connaissance du milieu dans lequel on évolue »

Jacques BLANQUIN, Président
« Être au cœur de la vie associative de la commune est un atout majeur et décisif dans le choix des priorités »



Le club de l'US Changé inaugure ici une série d'exemples de réalisation de courts couverts (deux et plus), témoignages et données techniques à l'appui. A Changé, il a fallu seulement cinq ans pour tout changer. Nombre de projets n'ont poussé pas aussi rapidement. Dans tous les cas, il faut compter sur la persévérance et le dévouement des dirigeants de club. L'objectif de ces pages : favoriser l'accès aux courts couverts.

Daniel Eckensperger, maître d'ouvrage
« Un maître d'ouvrage, une relation saine et équilibrée »

Jean-Paul Friauf, président de l'US Illzach
« Un club, une vie de club »

Caractéristique	Surface (m ²)	Coût (€)
Courts couverts	200	150 000
Courts extérieurs	300	100 000
Espace de vie	500	200 000

Francis Heyd, architecte
« Une construction économique et légère »

Caroline Gschwanck, maître d'ouvrage à la commune
« Un espace de vie associatif »

Jacques Blanquin, président de l'US Illzach
« Être au cœur de la vie associative »



De g à d : Dominique Oudin et Marcel Brisard, Jean-Michel Tougeron, Georges Heuveline, Michel Aubry et Daniel Guy

LA JARRIE, Poitou Charentes

Construction de 3 courts couverts

David BAUDIN, Maire et vice président de la Communauté de Communes

« Je me suis attelé à défendre politiquement la nécessité d'un complexe de tennis et parallèlement à **« démarcher » sans relâche** les collectivités et autres services de l'état pour des aides financières »

Bernard CHARRUYER, Président
« Notre souhait était de **créer une entente** entre les clubs sur la gestion des installations et du personnel tout en préservant l'entité même de nos associations »

Équipement Tennis Club de la Prairie d'Arnis

Avantage à l'intercommunalité

Après 150 heures de travaux, nous avons pu ouvrir au public le complexe de tennis couvert de la Prairie d'Arnis. Ce complexe, qui comprend 3 courts couverts et un espace de vie, a été financé par la Communauté de Communes de la Prairie-Charentaise, l'intercommunalité créée entre toutes les communes de la zone. Ce complexe de tennis couvert est le fruit d'un partenariat unique entre le Tennis Club de la Prairie d'Arnis et la Communauté de Communes de la Prairie-Charentaise.

David Baudin, maire de la Prairie, premier vice-président de la communauté de communes - Poitou-Charentes
et Florence Clément, chargée de mission
« Favoriser l'émergence de pôles sportifs intercommunaux »

Bernard Charruyer, président de club
« Partager le plaisir de l'initiation et du spectacle »

Michel Droizat, président de la Ligue de Poitou-Charentes
« Le sport est un vecteur de développement durable »

Jean-Marie Proust, secrétaire
« Objectif priorité »

Jérôme Guizot, conseiller en développement de la Ligue
« Le sport est un vecteur de développement durable »

Stéphane Tournier, président de club
« Partager le plaisir de l'initiation et du spectacle »

En bref

Le Tennis Club de la Prairie d'Arnis a été financé par la Communauté de Communes de la Prairie-Charentaise, l'intercommunalité créée entre toutes les communes de la zone. Ce complexe de tennis couvert est le fruit d'un partenariat unique entre le Tennis Club de la Prairie d'Arnis et la Communauté de Communes de la Prairie-Charentaise.

Le Tennis Club de la Prairie d'Arnis a été financé par la Communauté de Communes de la Prairie-Charentaise, l'intercommunalité créée entre toutes les communes de la zone. Ce complexe de tennis couvert est le fruit d'un partenariat unique entre le Tennis Club de la Prairie d'Arnis et la Communauté de Communes de la Prairie-Charentaise.

Construction Équipement

Le Tennis Club de la Prairie d'Arnis a été financé par la Communauté de Communes de la Prairie-Charentaise, l'intercommunalité créée entre toutes les communes de la zone. Ce complexe de tennis couvert est le fruit d'un partenariat unique entre le Tennis Club de la Prairie d'Arnis et la Communauté de Communes de la Prairie-Charentaise.

Le Tennis Club de la Prairie d'Arnis a été financé par la Communauté de Communes de la Prairie-Charentaise, l'intercommunalité créée entre toutes les communes de la zone. Ce complexe de tennis couvert est le fruit d'un partenariat unique entre le Tennis Club de la Prairie d'Arnis et la Communauté de Communes de la Prairie-Charentaise.

Le Tennis Club de la Prairie d'Arnis a été financé par la Communauté de Communes de la Prairie-Charentaise, l'intercommunalité créée entre toutes les communes de la zone. Ce complexe de tennis couvert est le fruit d'un partenariat unique entre le Tennis Club de la Prairie d'Arnis et la Communauté de Communes de la Prairie-Charentaise.

Le Tennis Club de la Prairie d'Arnis a été financé par la Communauté de Communes de la Prairie-Charentaise, l'intercommunalité créée entre toutes les communes de la zone. Ce complexe de tennis couvert est le fruit d'un partenariat unique entre le Tennis Club de la Prairie d'Arnis et la Communauté de Communes de la Prairie-Charentaise.

Le Tennis Club de la Prairie d'Arnis a été financé par la Communauté de Communes de la Prairie-Charentaise, l'intercommunalité créée entre toutes les communes de la zone. Ce complexe de tennis couvert est le fruit d'un partenariat unique entre le Tennis Club de la Prairie d'Arnis et la Communauté de Communes de la Prairie-Charentaise.

LEZOUX, Auvergne

Construction de 2 courts couverts avec espace de vie

2 Terres battues existantes

Marie-Gabrielle GAGNADRE, maire de Lezoux et présidente de la communauté de communes
« La réalisation de deux courts couverts est **la juste récompense** de l'investissement des équipes successives de dirigeants... La création de ce bâtiment destiné au tennis a permis de **libérer des créneaux dans la salle polyvalente pour créer une nouvelle activité.** »

Équipement Courts Couverts

Allier modernité et tradition

Le Tennis Club de Lezoux a été financé par la Communauté de Communes de la Vallée de la Loire, l'intercommunalité créée entre toutes les communes de la zone. Ce complexe de tennis couvert est le fruit d'un partenariat unique entre le Tennis Club de Lezoux et la Communauté de Communes de la Vallée de la Loire.

Marie-Gabrielle Gagnadre, maire de Lezoux et présidente de la communauté de communes
« Un juste retour sur investissement pour les bénévoles »

Jean-Charles Riboux, président de club
« Une devise pour convaincre »

Gilbert Natraire, président de la Ligue d'Auvergne
« Au service d'un projet ambitieux »

Bernard Maussant, conseiller en développement de la Ligue
« La mutualisation, une solution incontournable »

En bref

Le Tennis Club de Lezoux a été financé par la Communauté de Communes de la Vallée de la Loire, l'intercommunalité créée entre toutes les communes de la zone. Ce complexe de tennis couvert est le fruit d'un partenariat unique entre le Tennis Club de Lezoux et la Communauté de Communes de la Vallée de la Loire.

Le Tennis Club de Lezoux a été financé par la Communauté de Communes de la Vallée de la Loire, l'intercommunalité créée entre toutes les communes de la zone. Ce complexe de tennis couvert est le fruit d'un partenariat unique entre le Tennis Club de Lezoux et la Communauté de Communes de la Vallée de la Loire.

Courts Couverts Équipement

Le Tennis Club de Lezoux a été financé par la Communauté de Communes de la Vallée de la Loire, l'intercommunalité créée entre toutes les communes de la zone. Ce complexe de tennis couvert est le fruit d'un partenariat unique entre le Tennis Club de Lezoux et la Communauté de Communes de la Vallée de la Loire.

Le Tennis Club de Lezoux a été financé par la Communauté de Communes de la Vallée de la Loire, l'intercommunalité créée entre toutes les communes de la zone. Ce complexe de tennis couvert est le fruit d'un partenariat unique entre le Tennis Club de Lezoux et la Communauté de Communes de la Vallée de la Loire.

Le Tennis Club de Lezoux a été financé par la Communauté de Communes de la Vallée de la Loire, l'intercommunalité créée entre toutes les communes de la zone. Ce complexe de tennis couvert est le fruit d'un partenariat unique entre le Tennis Club de Lezoux et la Communauté de Communes de la Vallée de la Loire.

Le Tennis Club de Lezoux a été financé par la Communauté de Communes de la Vallée de la Loire, l'intercommunalité créée entre toutes les communes de la zone. Ce complexe de tennis couvert est le fruit d'un partenariat unique entre le Tennis Club de Lezoux et la Communauté de Communes de la Vallée de la Loire.

Le Tennis Club de Lezoux a été financé par la Communauté de Communes de la Vallée de la Loire, l'intercommunalité créée entre toutes les communes de la zone. Ce complexe de tennis couvert est le fruit d'un partenariat unique entre le Tennis Club de Lezoux et la Communauté de Communes de la Vallée de la Loire.

BELLAC, Limousin

**Construction de 2 courts couverts
avec espace spectateur**

**1 espace de vie existant
et 2 courts extérieurs**

**Jacques-Michel FAURE, Maire de
Bellac**

« **A dessus de 100 licenciés,
j'étudierai toute réalisation de
cours couverts.** La barre atteinte, j'ai
donc proposé et soutenu cet
équipement auprès du conseil de la
communauté de communes »

Jean Pierre MANGEIN, Président

« **Un nouveau challenge s'offre à
nous : le développement
intercommunal du tennis** »

Jacques-Michel **Faure**, maire de Bellac et président
de la communauté de communes de Haut-Limousin.

"A la hauteur de nos ambitions"

Les bénévoles et le président Maugein attendaient ces réalisations depuis 1995. En effet, j'aurais dû aux membres du club que, au-dessus d'une centaine de licenciés, l'étude d'un terrain réalisable de courts couverts. J'ai donc proposé et soutenu cet équipement auprès du conseil de la communauté de communes de Haut-Limousin qui l'a validé. Ces courts viennent compléter les installations sportives déjà en service dans la communauté de communes de Haut-Limousin qui comprend six-huit communes pour 13 500 habitants. Il est à la hauteur des ambitions que nous nous sommes fixées sur le long terme à la fois sur

les plans sportif, économique, social et environnemental. De plus, la construction de ce complexe sportif permet de libérer des créneaux horaires dans les gymnases de la ville, ce qui permettra aux autres clubs de la ville de se développer. Tout cela contribue à la renommée de Bellac mais aussi de nos pays car, j'en suis certain, de nombreuses animations seront réalisées par le club. Je tiens à remercier tous les acteurs qui ont permis la réalisation de cette structure, en particulier l'Etat, la communauté de communes de Haut-Limousin et la FFT ainsi que le président Maugein pour son dévouement.



Jean-Pierre **Maugein**, président du club
"Vingt-quatre ans d'attente"

En 1963 déjà, le club conduisait à cette époque par le président Jean-Claude Girard, dont l'état de santé, avait déposé un projet pour un quatrième court devant être couvert à terme. Mais ce projet est resté. Après maintes péripéties, je repris la présidence du club lors de la saison 95/96. Il n'y avait plus alors que 23 licenciés. Lors du tournoi de juillet 1996, Jacques-Michel Faure, député-maire de Bellac, nous proposa des courts couverts si nous dépassions cent licenciés. Cet objectif fut vite dépassé mais rien ne venait et cela, malgré de nombreuses rencontres toujours amicales avec nos élus. Avec le soutien de la Ligue du Limousin, dans le cadre d'un projet régional de développement des

structures couvertes, j'ai présenté en 2000 le projet de deux courts couverts isolés et chauffés aux membres de la commission Sport de la communauté de communes de Haut-Limousin. Approuvé au conseil de communauté le 20 septembre 2001, le projet pourrait enfin prendre forme. Mais le combat fut rude pour l'obtention des subventions. Personne ne bougeait. Prenant mon bâton de pèlerin du sport, j'ai multiplié les rendez-vous avec les collectivités et un jour tout arriva. Aujourd'hui, un nouveau challenge s'offre à nous : le développement intercommunal du tennis.

Coordonnées Gail Bonneau

COURTS COUVERTS Equipement



Les officiels réunis lors de l'inauguration de la structure, le 24 décembre 2002, de g. à d. : son représentant de la région, Marie-Françoise Fard-Duchet, présidente du conseil général de la Haute-Vienne, M. le vice-président, Dominique Malouff, président de la Ligue, Jean-François Maugein, président du CC Bellac, et Jacques-Michel Faure, maire de Bellac.



Les village, le jour de l'inauguration, les bénévoles étaient accueillis pour rendre les nouveaux courts.

En bref

SUBSIDES
Cours couverts pour 2000 m² de 5 mètres de large plus un espace extérieur soit un total de 1500 m²

CC	COURS ET
Bellevue	2750 €
Clair marais	30 700 €
Chaptelat	132 200 €
Éparges Ardennes Combrailles	185 000 €
Méailles de Bellac	25 000 €
Chaptelat	25 000 €
Donzac	25 000 €
St-Genès	50 000 €
Avant les communes, subventions, État, publicités, équipements, etc.	79413 €
TOTAL	601 600 €

PROJET ET COÛTS

Chaptelat	1000 m ² de 5 mètres de large
Bellevue	1000 m ² de 5 mètres de large
Chaptelat	1000 m ² de 5 mètres de large
St-Genès	1000 m ² de 5 mètres de large

TERRE BATTUE

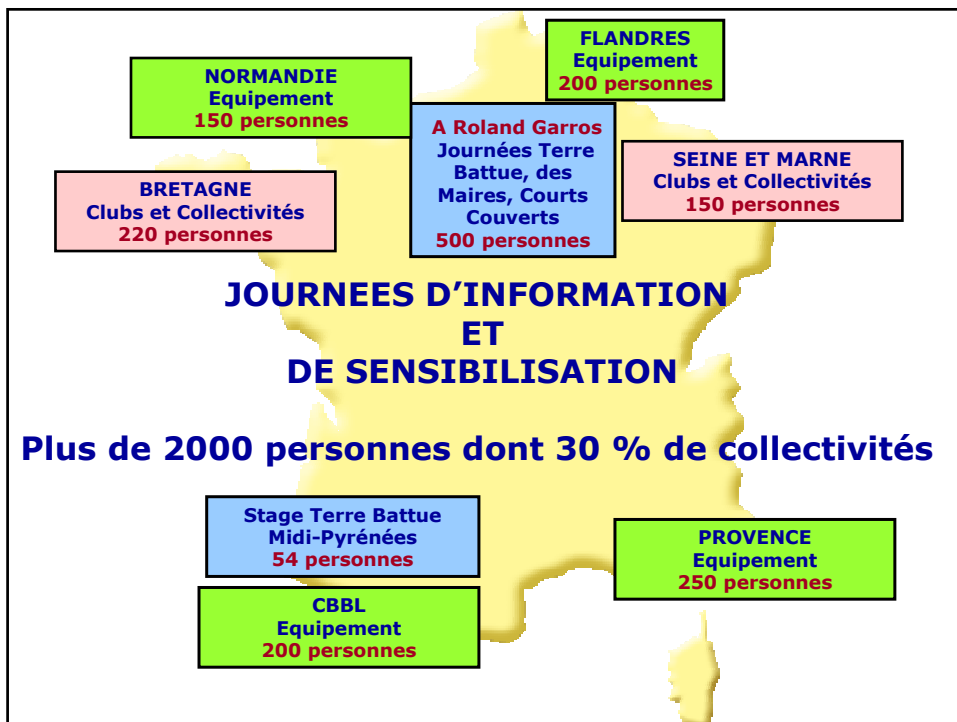
Formation
Les prochaines « Journées terre battue » auront lieu les 3 et 8 avril 2008
Inscriptions et renseignements auprès du service Equipement :
tel : 01 47 43 60 87 ;
equipement@fft.fr



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

**Journées de sensibilisation
sur le thème de l'Équipement
en direction des clubs affiliés
et collectivités**

**« la commune »
un partenaire incontournable**



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Des outils à disposition

- site internet
- article tennis info
- guide court couvert
- Fiche surface de confort

La programmation

La charpente

L'enveloppe

L'isolation
et le chauffage

La ventilation

L'éclairage naturel
et artificiel

La surface de jeu

La périphérie du terrain
Fonds de courts
et séparations

Les accès

Les spectateurs

Les locaux
de rangement

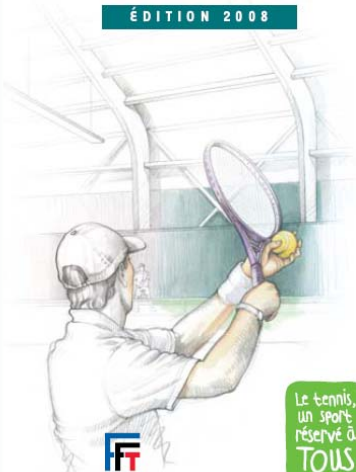
Le lieu de vie

Les bâtiments textiles
Les structures gonflables

Les Terrains de Tennis Couverts

Guide de construction

ÉDITION 2008



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Le tennis,
un sport
réservé à
TOUS